

Conseil métropolitain du 25 février 2022

Les élus de la Métropole Européenne de Lille adoptent un budget de 1,940 M€ pour l'exercice 2022

Adopté par le Conseil métropolitain ce jour, le budget de la Métropole Européenne de Lille pour l'exercice 2022 s'élève à 1,940 M€. Celui-ci est caractérisé par un endettement maîtrisé, une augmentation de l'épargne nette et un haut niveau d'investissement. Par ailleurs et conformément aux engagements pris par Damien Castelain, ce budget est marqué par une stabilité des taux de fiscalité. A noter également, 1,515 M€ sont directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire.

Par ailleurs, les recettes de gestion sont en progression, avec une hausse de 51 M€ par rapport à l'exercice précédent, bien qu'encore impactées par le contexte de crise sanitaire. Conjuguées à la stabilité relative des dépenses de gestion, en hausse de 2 M€, cela améliore sensiblement l'épargne brute de la MEL qui s'établit ainsi à 322 M€, en progression de 56 M€.

Le niveau d'investissement, représentant 604 M€, est lui aussi en augmentation de 33 M€ par rapport à l'année 2021.

Priorité au bien-vivre et à l'environnement

Les 1 515 M€ directement affectés aux politiques métropolitaines ou reversés au territoire se décomposent de la manière suivante :

- Aménagement durable du territoire, urbanisme, logement, politique de la ville, habitat, planification, gens du voyage, stratégie et action foncière : **150 M€** ;
- Climat, transition écologique, énergie, eau, assainissement, GEMAPI, résidus urbains, espaces naturels, agriculture : **339 M€** ;
- Développement économique, emploi, recherche, insertion, parcs d'activités, aménagement numérique : **65 M€** ;
- Espaces publics, voirie, vidéo surveillance : **119 M€** ;
- Rayonnement de la Métropole, culture, sport, tourisme, jeunesse : **82 M€** ;
- Transports, mobilité, accessibilité, prévention et sécurité : **461 M€** ;
- Gouvernance, territoire, métropole citoyenne et crématoriums : **6 M€** ;
- Reversements aux communes : **246 M€** ;
- SDIS : **48 M€**.

Il s'agit donc d'un budget au service des besoins de l'ensemble des acteurs du territoire : habitant, usager des services publics, entreprises. Il s'inscrit résolument vers l'avenir en répondant aux grands enjeux sociétaux actuels en termes de transition énergétique, de mobilité ou encore d'aménagement du territoire. Ces axes figurent parmi les évolutions les plus notables du budget.

- Rendre la métropole plus attractive en matière d'habitat est un enjeu fort. 75,9 M€ (+15%) seront consacrés à la politique logement et habitat. La métropole œuvrera également en faveur de la transformation des quartiers prioritaires via son Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Ce dernier volet représente un budget de 22 M€ (+30%).
- Améliorer la mobilité demeure une priorité. Les aménagements liés à la voirie représentent ainsi 118,6 M€ (+6,3%). Le budget fait également la part belle aux modes doux, avec 15 M€ (+86%) dédiés aux aménagements cyclables et 7 M€ (+14%) aux voies vertes.
- Le développement de la politique de gestion des déchets est une préoccupation toute particulière qui concerne l'ensemble des habitants de la métropole. 172 M€ (+12,4%) y seront consacrés. Ce volet comprend notamment l'amélioration de la collecte sélective, et du service des déchetteries ainsi que leur rénovation. Le recyclage et la valorisation des déchets seront également un axe important auquel 69 M€ seront dédiés.

- La politique climat, transition écologique et énergie est dotée d'un budget de 13,9 M€ (+16%) dont 10,1 M€ consacrés au développement de réseaux d'énergie. Les actions en faveur du développement durable et en soutien du Plan climat représentent quant à elles 1,8 M€ (+ 63%).
- En matière d'économie, la MEL œuvrera cette année encore en faveur de l'innovation et des filières d'excellence en y consacrant 12,5 M€ (+13%), parmi lesquels 3 M€ consacrés à la création d'un cybercampus. Le développement du foncier d'entreprise sera par ailleurs doté de 11,3 M€, dont 6,2 M€ prévus pour le réaménagement du site Blanchemaille.
- Le rayonnement de la métropole bénéficiera d'une enveloppe budgétaire dédiée, comprenant la politique d'attractivité, le soutien à l'organisation de grands événements sportifs (Tour de France, JO 2024) ou encore le rayonnement culturel, avec les Fonds de Concours qui compteront 8,2 M€.
- La solidarité sera également au rendez-vous, avec une hausse des montants alloués aux Fonds de concours pour les écoles qui seront de 6,5 M€. Le soutien aux ménages défavorisés comprendra par ailleurs l'accès au maintien au logement pour 5,5 M€ (+9%).

« Le budget adopté par le Conseil métropolitain ce jour traduit les axes identifiés comme prioritaires pour notre territoire : la transition énergétique et climatique demeure une préoccupation prégnante, toujours avec l'objectif de tendre vers une société décarbonnée. L'aménagement du territoire est un autre axe important, synonyme d'une qualité de vie accrue pour les métropolitains. Enfin, dans la poursuite des engagements pris en matière d'habitat et de transports, nous mobiliserons cette année encore des moyens financiers à la hauteur des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. » commente le Président Damien Castelain.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropoledeLille](#)

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35